



Les séances

Avec le **jeu de l'écriture**, afin de susciter la créativité présente en chacun d'entre nous, je propose de multiples jeux favorisant un « lâcher-prise », l'imaginaire ainsi que l'expression des émotions et états d'âmes afin que le participant accède à un bien-être, un apaisement et puisse restaurer positivement, petit à petit, l'image qu'il a de lui.

Avec le **jeu du théâtre**, les improvisations, telles de courtes scènes éphémères, favorisent le travail sur la **voix, la gestuelle, le masque**, en partant de l'imaginaire, permettent à la personne de s'exprimer à travers un personnage choisi.

Le « Je » en jeu, le jeu en soi, le **plaisir** qu'on y prend, l'expression libre de ses émotions et le partage de ces expériences avec les autres participants sont autant de possibilités **pour la personne de se re-trouver, ré-inventer, et par ce biais de se re-construire ou de consolider ce qu'elle est.**

Prestations

-Les tarifs :

- 40 euros 1h30, en petit collectif pour le théâtre et expression corporelle

-55 euros 1h, en individuel, avec les jeux d'écriture et de collages



Contact

Agnès Genêt

Art-thérapeute, praticienne en thérapie familiale, auteure

Diplôme Universitaire de Psychothérapies Médiatisées et Art-thérapie du Service de Psychiatrie, CHU Purpan, Toulouse

06 61 10 42 08

agnes.genet@yahoo.fr

www.agnesgenet-art-therapie.com



Agnès Genêt, Art-thérapeute

Par le jeu de l'écriture et du théâtre

L'Art-thérapie

L'art-thérapie ou psychothérapie à médiation artistique est une pratique de **soin**. L'art n'est pas « thérapeutique » en soi, mais le **processus créatif** engagé, permet l'**expression** de la personne. En utilisant l'écriture ou le théâtre, elle peut prendre contact avec sa vie intérieure.

En art-thérapie, l'objectif de la création n'est pas « artistique » : on ne se préoccupe ni de la qualité, ni de l'esthétique des productions mais du processus thérapeutique en cours.

Les séances d'art-thérapie menées avec les médiations écriture ou théâtre permettent au participant de **retrouver confiance** en lui, d'améliorer l'**estime de soi**, d'éprouver du **plaisir** dans la création en jeu et d'être pleinement « **acteur** » de ses choix.

L'Art-thérapie dans la santé mentale

Les séances d'art-thérapie sont ouvertes à tous du moment où un professionnel le préconise et où la personne est en accord avec celle-ci. Il n'y a **aucun prérequis** en termes de techniques artistiques.

Les indications sont intéressantes pour des personnes ayant de troubles psychologiques, des pathologies psychiatriques, des handicaps mentaux et/ou sensorimoteurs, des maladies somatiques, des addictions, des maladies neurodégénératives, des cancers, des stress post-traumatiques...

Mon approche, ma pratique...

Influencée par la psychologie humaniste et en particulier par « l'approche centrée sur la personne » j'accompagne chaque participant dans son processus créatif en art-thérapie, sans porter de jugements, portant une attention bienveillante à la personne dans sa globalité et non à travers sa (ses) pathologie (s), ses difficultés et/ou son handicap.

Comédienne de Théâtre durant une quinzaine d'années, éducatrice puis chef de service dans des établissements médico-sociaux durant treize ans, auteure éditée par ailleurs, j'ai développé une expertise professionnelle dans l'accompagnement des personnes en situation de handicaps.



J'interviens **en milieux hospitaliers** (services psychiatriques, pédopsychiatriques) **et en établissements médico-sociaux** (IME,

Foyers de vie, SAESAT, CPMP, EHPAD...).

Je travaille en coopération avec les différents professionnels intervenant dans le processus de soin et dans le projet thérapeutique des personnes (psychiatres, psychologues, éducateurs, paramédicaux...).

Tout au long de l'accompagnement de la personne, je rédige des bilans et des comptes-rendus de synthèse destinés aux professionnels pouvant être inclus dans le **projet personnalisé de la personne**.

Je rencontre individuellement les « futurs » participants afin de présenter le déroulement global du travail et définir avec lui un **contrat-thérapeutique**, une médiation appropriée à ses **besoins et ses choix** afin de poser le cadre des séances d'art-thérapie. Il m'est possible également et suivant le contexte, de rencontrer les familles à un moment du parcours art-thérapeutique.

